

Département de Loir-et-Cher
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
 En exercice : 15
 Présents : 13 +deux pouvoirs
 Vote pour : 15
 Vote contre : 0
 Abstention : 0

Date de la convocation :
 17/02/2022

Séance du 24 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 24 février, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 février 2022 s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente, (crise COVID) en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 18 février 2022.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Guy DUCHOSSOIS - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT- François VIGREUX - Evelyne CAIL - Patrick MOREL - Sylvain DECOURS - Benoit DEFFIE- Claude DUVOUX.

Absents excusés : Jean-Luc ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Florence FOUSSIER - Annik MOREL ayant donné pouvoir à Patrick MOREL.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Patrick MOREL est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 09/2022</u>	OBJET : MODIFICATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE (élections)	5. institutions et vie politique 5.3 Désignation de représentants
--------------------------	--	---

Suite à la démission de Mme Jocelyne DELLA PUPPA du conseil municipal,
 Suite à l'élection de M Pascal BRAULT pour un poste de 4^{ème} adjoint,
 Il convient de les remplacer dans la commission de contrôle

Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres de la commission de contrôle au sein du conseil municipal,

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de désigner les membres cités dans le tableau ci-dessous :

LISTE MAJORITAIRE	LISTE D'OPPOSITION
TITULAIRES : - BÄCHLER Pedro - VIGREUX François - MOREL Annik SUPPLEANTS : - Guy DUCHOSSOIS - DUVOUX Claude - DECOURS Sylvain	TITULAIRES : - DEFFIE Benoît - CAIL Evelyne SUPPLEANT : - MAZIOU Bruno

- et d'autoriser Madame la Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.


 La Maire

 Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 28/02/2022 et de la publication le 28/02/2022.


 La Maire

 Françoise PLAT